FRC 3512

DISCOURS

SUR

LA LOI NATURELLE.

THÉOPHILANTROPES,

LE crime et la vertu sont-ils des choses de pure convention, comme on l'entend quelquefois dire par des personnes irréfléchies ; ou existe-t-il, antérieurement à toute loi écrite, une loi éternelle, immuable et indépendante des institutions civiles ? . . . Le meurtrier et le spoliateur ne sont-ils que des imprudens et des mal-avisés, ou sont-ils véritablement coupables ? . . . Questions importantes, sur lesquelles il faut s'expliquer d'une manière positive, parce que si le juste et l'injuste ne sont que de convention, il n'y a ni religion ni morale ; mais seulement des convenances sociales, auxquelles les passions individuelles

Discours très intéressant

se croiront souvent permis de manquer. Si, au contraire, il existe, antérieurement à toute association, une loi naturelle, gravée par Dieu même dans le cœur de tous les hommes, alors la religion et la morale ne sont pas des inventions humaines; elles émanent de l'auteur même de la nature, et aucune considération ne peut nous dispenser d'en remplir fidèlement les devoirs.

Pour savoir si l'auteur de la nature nous a imposé des devoirs, il faut que nous sachions pour quelle fin il nous a placés sur la terre.

Et d'abord, sommes-nous sur cette terre pour une fin quelconque ?

Nous aurons bientôt décidé cette première question, si nous portons nos yeux sur tout ce qui nous environne, et si nous parcourons tous les êtres dont la nature nous offre l'admirable assemblage. Il n'en est aucun dont la destination ne soit marquée. Le créateur a gravé sur tous ses ouvrages l'empreinte de sa sagesse.

L'homme, supérieur à tout ce qu'il apperçoit autour de lui, l'homme à qui l'auteur de la nature a donné la raison et la liberté, serait-il le seul

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

qui n'eût aucune destination, ou n'en aurait-il d'autre que celle de naître, de végéter et de mourir? . . . Loin de nous cette pensée, Théophilantropes. Il n'est aucun des ouvrages du tout-puissant qui n'ait sa fin : nous devons avoir aussi la nôtre.

Mais quelle est cette fin ?

Nous le saurons, en nous examinant nous-mêmes, et en étudiant les différences qui nous distinguent des autres animaux. Tout nous convaincra que l'homme est fait pour la société, c'est-à-dire, pour vivre avec ses semblables, pour réunir ses forces avec les leurs; en un mot, pour les secourir, pour en être secouru, augmenter sans cesse, par ce moyen, ses connaissances, perfectionner ses facultés, se procurer un bien-être infiniment au-dessus de celui qui est destiné aux bêtes, et régner, pour ainsi dire, sur toute la nature par son intelligence et par sa volonté.

Voyez cet enfant qui doit exécuter un jour tant de choses admirables : il naît plus faible, plus misérable, plus dépourvu de tout que la bête qu'il doit un jour dompter. Celle-ci reçoit

en naissant tout ce qui lui est nécessaire pour se conserver, pour se défendre et contre les injures de l'air et contre la violence des autres animaux. La nature lui offre des alimens qui lui sont propres, et ne lui demande ni soins ni culture. Le cerf oublie sa mère dès qu'il a cessé de se nourrir de son lait; il bondit dans les forêts, et n'a aucun besoin de ses semblables; l'oiseau quitte son nid dès qu'il se sent en état de voler, et dès ce moment, il vit indépendant. Lhomme est le seul dont les besoins se prolongent au delà de l'enfance, et à qui il soit impossible de vivre et de jouir seul. Il faut qu'il arrache à la terre le blé qui le nourrit. Elle lui présente des fruits acides ou amers qu'il adoucit en les greffant. Il faut qu'il dépouille les bêtes pour se vêtir, qu'il se construise des asiles. Rien de tout cela, il ne peut le faire seul. Mais lorsqu'on le voit, après la découverte de ces premiers arts si nécessaires à sa conservation, tantôt fouiller jusques dans les entrailles de la terre pour en tirer les richesses qu'elle renferme, tantôt s'ouvrir un chemin à travers les mers pour porter les fruits de son industrie d'un hémisphère à l'autre,

tantôt mesurer et le ciel et la terre, et calculer, avec une égale certitude, les révolutions physiques de l'un et de l'autre . . . croira-t-on que ce soit par un effet du hazard qu'il se soit trouvé capable de tout entreprendre et de tout exécuter? Et si ce n'est pas le hazard qu'il a suivi, mais si c'est sa destination qu'il a remplie dans de si grandes entreprises qui exigeaient nécessairement la suite et le concours d'une multitude d'observations et la réunion d'une infinité de forces, il est donc démontré qne sa destination était la société, sans laquelle, loin d'exercer sur toute la nature un empire aussi glorieux, il serait lui-même dans la dépendance des animaux, plus forts et mieux armés que lui.

Tout nous annonce, tout nous prouve que la société est la première destination et l'état naturel de l'homme. L'histoire, qui est l'expérience de tous les siècles, ajoute encore à la certitude de cette vérité. Tout ce que l'on a découvert d'animaux inconnus vit dans les forêts ou dans les antres; partout où l'on a trouvé des hommes, on a vu des familles unies. Les sauvages sont des peuples plus ignorans; mais ce sont des peuples. * * *

Ainsi l'homme a une destination fixée par l'auteur même de la nature: cette destination est la société. De là, des devoirs qui ont également l'auteur de la nature pour principe; de là, la loi naturelle. Avant de nous entretenir de ces devoirs, adressons nos chants à celui qui en a gravé le sentiment dans nos cœurs.

[*On chante une hymne*].

De notre destination à la société découlent et tous nos droits et tous nos devoirs. Nos droits: ils ne sont que le pouvoir naturel qui nous appartient d'user de tous les êtres, suivant notre destination et la leur. Nos devoirs: ils ne sont que l'obligation que cette destination nous impose de régler l'usage de nos droits de manière à ne point anéantir ceux de nos frères. C'est à maintenir cette balance que consiste la justice.

En effet, au nombre des créatures dont l'homme a droit de faire usage, est l'homme lui-même. Tous étant destiné à s'entr'aider, j'use de mon droit lorsque, dans ma détresse, j'implore le secours de mon frère; et celui-ci remplit un devoir lorsqu'il devient mon défenseur et mon appui.

De là encore la loyauté dans le commerce, la fidélité dans les conventions: l'une et l'autre est une dette de tous les hommes; et si tous sont obligès de la payer, tous ont aussi le droit de l'exiger; parceque la perfidie et la fausseté sont destructives de la société.

De ce que nos devoirs sont réciproques, il ne s'en suit pas que nous soyons dispensés de les remplir, parceque nos frères ne les rempliraient pas. Car si mon égal, par un mauvais usage de sa liberté, s'écarte de sa destination en me maltraitant, ce n'est pas une raison pour que je manque à la mienne. Par la loi naturelle, je puis me défendre, je dois veiller à ma sûreté; mais je n'ai pas le droit de me venger.

Puisque nos droits et nos devoirs, qui constituent la loi naturelle, sont une suite nécessaire de la destination de l'homme, ils sont par là-même une émanation du créateur. En effet il n'a pu nous destiner à la société, sans nous imposer les lois nécessaires à la conservation de l'état social. Ainsi le père de l'univers n'est pas seulement le fondateur des sociétés; il en est encore le premier législateur. Les lois, il est vrai, n'émanent pas immédiate-

ment de lui, parcequ'il a laissé à la liberté et à la prudence des hommes de se choisir une forme d'administration. Mais les lois naturelles qui sont la base et la règle infaillible de toutes les bonnes lois civiles, ces lois communes à tous les hommes, ces lois empreintes dans les cœurs, avant qu'on les eût gravées sur l'airain, ou écrites sur le papier, sont l'ordre suprême du législateur du genre humain; et les violer, c'est se rendre coupable envers lui et envers la société.

Il existe donc, Théophilantropes, entre le bien et le mal moral, une différence réelle, fondée sur la nature de l'homme, et antérieure à toutes les conventions humaines. C'est une vérité que tous les sophismes de l'immoralité ou de l'ignorance n'effaceront jamais des cœurs honnêtes. Il existe une loi émanée de la souveraine raison, une loi nécessaire, immuable, universelle. Que vous l'appelliez loi naturelle, religion naturelle, morale naturelle, c'est une seule et même chose. Peu importe le nom, pourvû que nous soyons fidèles à ses préceptes. Ils sont gravés dans tous les cœurs; sa lumière pénètre d'elle-même dans tous les esprits; elle

n'a pas besoin d'interprète pour être connue. Elle embrasse tous les tems et tous les pays; elle commande au citoyen et au magistrat; elle se fait entendre au sein de la barbarie comme parmi les nations policées. Les hommes ne peuvent rien contre elle, parcequ'elle n'est point l'ouvrage des hommes; nulle autorité ne peut l'abolir ni même en dispenser. Tout ce qu'elle ordonne est nécessairement bon; tout ce qu'elle défend est essentiellement mauvais. Les lois civiles, les conventions des particuliers ne sont justes qu'autant qu'elles ne lui sont pas contraires.

Et s'il était possible de nier l'existence d'une loi éternelle qui nous oblige d'être bons, d'être justes, comment expliquer les effets de la conscience? Le reproche qui s'élève dans l'ame du méchant est nécessairement lié à une loi indépendante des conventions des hommes. Le remords qui lui suscite au fond de son cœur un accusateur et un juge inflexibles, le remords est un sentiment involontaire: l'éducation ne l'a pas fait naître; la réflexion ne saurait le détruire.

Le secret, le silence des lois, le

pouvoir suprême ne dérobent point le coupable à son aiguillon vengeur; il atteste hautement la présence et l'autorité d'une loi universelle que l'homme n'enfreint jamais sans trouver au-dedans de lui-même la peine de sa désobéissance. La certitude de l'impunité, le crédit, la puissance rassurent quelquefois un scélérat contre la crainte des peines et de l'infamie; mais ils ne calment pas les alarmes de sa conscience. Tibère, maître du monde, retiré dans l'île de Caprée, environné des ministres de ses volontés, l'infâme Tibère ne peut étouffer les remords qui le déchirent; il ne peut déguiser au sénat les terreurs dont il est agité: le désordre de son ame se peint dans cette fameuse lettre que l'histoire nous a conservée pour effrayer les tyrans.

L'homme le plus corrompu ne peut refuser un hommage secret à la vertu qu'il outrage; il en emprunte le masque; il voudrait s'en imposer à lui et se déguiser la honte de ses forfaits. Combien de fois le méchant, au faîte de la grandeur, au sein des plaisirs, n'a-t-il pas envié le sort du juste indigent et persécuté! Combien de fois l'image de la vertu trahie n'a-t-elle pas porté dans son ame le remords et l'effroi!

Interrogez tout le genre humain; consultez jusqu'à l'enfant pour qui l'aurore de la vie commence à luire, et dites nous si toutes les voix ne se réunissent pas pour applaudir à l'homme juste et condamner le méchant. Quels doux frémissemens, quelle tendre émotion n'excite pas sur nos théâtres l'image seule de la vertu! Ces larmes délicieuses qui arrosent la scène, nous ne les donnons pas à des héros imaginaires dont le sort ne peut nous toucher; un intérêt plus noble les fait couler: l'intérêt de la vertu qui, sous le voile de la fable, réclame encore l'hommage de nos cœurs.

Respectons la donc toujours, Théophilantropes, cette loi naturelle, nous sur-tout qui en fesons l'unique base du culte que nous rendons à la divinité. Qu'elle soit la règle de toutes nos actions; tâchons d'en étendre et d'en consolider l'empire dans nos familles, au milieu de nos concitoyens. Par-tout où elle règne, elle fixe la paix, la concorde et le bonheur. Elle attache à la patrie, à l'humanité entière. Jamais elle n'a produit de divisions, jamais elle n'a fait couler une seule goutte de sang; elle est l'unique base sur la-

759

quelle on puisse asseoir la morale et la politique; elle est le lien le plus fort, ou plutôt le seul qui puisse réunir les hommes que des passions et des intérérêts contraires tendent sans cesse à diviser. N'en avons-nous pas une preuve bien sensible dans cet ordre par lequel une sage providence entretient la tranquillité publique au milieu du tumulte des passions, la sûreté, malgré la contrariété des intérêts et l'harmonie malgré la dissonance des carctères ? . . . Effet admirable de la loi naturelle qui, quoique souvent violée, conserve aux mortels ce qui leur reste de bonheur, et qui, fidèlement observée par les individus, par les peuples, constamment maintenue par les chefs des nations, remplirait la première destination de l'homme, en ne fesant de l'univers entier qu'une vaste famille!

A Paris, An VI de la République.